

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn>

Conseil des Ministres du 14 janvier 2010

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : jeudi 14 janvier 2010

Gouvernement du Sénégal

Le Conseil des Ministres s est réuni le jeudi 14 janvier 2010, à partir de 10 heures, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République.

Dans sa communication, le Chef de l Etat a, tout d abord, invité le Conseil à observer une minute de silence en hommage aux victimes du tremblement de terre survenu en Haïti.

Il a dit toute son émotion suite au douloureux évènement qui a ébranlé ce pays frère et a adressé les condoléances du peuple et du Gouvernement sénégalais au Gouvernement et au peuple haïtiens.

Le Président de la République a ensuite fait part au Conseil des audiences qu il a accordées à diverses personnalités parmi lesquelles :

- Son Excellence M. Abderrahmane Benguerah, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire ;
- Le Conseil des Editeurs et Diffuseurs de Presse, en compagnie du Ministre de la Communication ;
- M. David Hayes, Champion du Monde de Boxe ;
- Le Professeur Albert Tévoedjéré, Médiateur de la République du Bénin, Porteur d un message du Président béninois ;
- Une délégation du Forum sur la Finance islamique ;
- La Conférence épiscopale conduite par l Archevêque de Dakar, Monseigneur Théodore Adrien Sarr.

Le Président de la République a également informé le Conseil des activités suivantes :

- La cérémonie de réception des vSux des Corps constitués ;
- Le lancement du Forum international sur la Finance Islamique qu il a présidé ;
- La cérémonie de lancement officiel du Programme d Alphabétisation et d Apprentissage des métiers pour la lutte contre la Pauvreté qu il a présidée.

Le Chef de l Etat est revenu sur la Rentrée solennelle des Cours et Tribunaux qu il a présidée, le mercredi 13 janvier 2010. Il a, à ce sujet, rappelé les efforts entrepris par le Sénégal en matière de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des affaires publiques.

Tout en demandant au Gouvernement de poursuivre dans cette voie qui conditionne la crédibilité de notre pays et la confiance des partenaires au développement, le Président de la République a invité l opinion publique, les politiques, la société civile, les institutions internationale et la presse à relativiser la perception décrite par une certaine presse et classe politique.

Aussi, a-t-il invité le Gouvernement à tout mettre en Suvre pour que les efforts de transparence et de bonne gestion des affaires publiques soient mieux perçus et plus visibles.

Le Sénégal est un pays de démocratie et de transparence où les cas de corruption, chaque fois qu'ils sont identifiés, sont sévèrement réprimandés.

Le Président de la République a, par ailleurs, exprimé tout l'intérêt qu'il accorde à une gestion rationnelle des forêts sénégalaises qui doivent être protégées contre toutes les formes d'exploitation illicite.

Abordant la question des occupations irrégulières, en particulier dans les zones inondables, le Président de la République a informé le Gouvernement de sa décision de faire adopter une loi déterminant les zones non édificandi.

Déplorant le spectacle hideux de nos cités causé par la présence anarchique de poteaux et de fils électriques, le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre de mener une étude en vue de procéder à l'enfouissement, à terme, de ces fils électriques constituant par ailleurs un réel danger pour les populations.

Le Président de la République s'est également dit préoccupé par les interventions intempestives et anarchiques des sociétés concessionnaires sur l'espace public.

Il a invité le Gouvernement à veiller, en relation avec les sociétés d'eau, d'électricité et de téléphone, à une meilleure coordination des actions, afin d'éviter de détériorer les chaussées, le cadre de vie et d'annihiler les efforts d'investissement.

Revenant sur la campagne agricole, le Président de la République s'est réjoui des nombreux témoignages de satisfaction des paysans pour les efforts déployés par le Gouvernement en vue de soutenir les agriculteurs dans la prise en main de leur secteur.

Il a, à ce sujet, informé le Conseil de l'élaboration imminente d'un projet de loi transférant les parts de l'Etat de la CNCAS à la Banque Verte.

C'est dans cette optique qu'il a souhaité le transfert vers cette banque de toutes les aides destinées au monde rural et la rétrocession du matériel agricole afin de protéger les agriculteurs contre toutes formes de spéculations.

Dans sa communication, le Premier Ministre a fait part au Conseil des activités ci-après qu'il a présidées :

- La réunion sur la réalisation de la maintenance des infrastructures sportives nationales.
S'agissant de la réalisation des onze stades régionaux par la coopération chinoise, le Premier Ministre a indiqué que la 2ème phase du projet est en cours de réalisation. Elle concerne les stades de Mbour, Kaolack et Fatick. Pour la 3ème phase qui concerne les stades de Kolda, Tambacounda et Louga, la partie chinoise, a-t-il indiqué, va incessamment démarrer les travaux.
Concernant les stades de Matam, Saint-Louis et Ziguinchor, 4ème phase, les études architecturales ont été déposées et leur validation se fera dans les prochains jours.
Quant à la réalisation du nouveau stade de basket-ball de 10.000 places, le Premier Ministre a souligné qu'un site d'une superficie de 2 hectares doit être trouvé. Deux terrains, au choix, ont été identifiés à cet effet.
Pour ce qui est de la future arène nationale de lutte, le site du Technopole a été choisi pour l'abriter.
En raison de l'existence d'un haras moderne à Kébémér, cette commune a été choisie pour abriter le futur hippodrome national.
- La réunion ministérielle régionale sur « Femmes et Santé en Afrique ». A cette occasion, le Premier Ministre a indiqué que les performances à réaliser à l'horizon 2015 passeront nécessairement par une libération de la femme, de la femme rurale en particulier, de toutes les formes d'entrave qui freinent son essor et sa

responsabilisation.

- La réunion consacrée au Magal 2010 et à la revue du programme de modernisation de la ville de Touba initié par le Chef de l'Etat. Le Premier Ministre a indiqué avoir obtenu l'assurance de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) que les travaux d'entretien de la voirie et des ouvrages d'assainissement et d'eau potable d'un coût global de 950 millions de F CFA seront entièrement exécutés avant le début du Magal. Concernant la modernisation de la ville de Touba qui va mobiliser un investissement de 100 milliards de F CFA sur 5 ans, les travaux se poursuivent normalement, a-t-il indiqué.

Evoquant les questions agricoles, le Premier Ministre a fait part au Conseil de la tenue prochaine d'une importante rencontre sur le financement de la commercialisation de l'arachide.

Au chapitre des audiences, le Premier Ministre a informé le Conseil avoir reçu M. Franck Riboud, PDG du Groupe Danone, en présence de Son Excellence Jean Christophe Rufin, ambassadeur de France au Sénégal.

Dans le cadre de ses activités de compensation des émissions de CO₂, le Groupe Danone participe au programme de reconstitution de la mangrove au Sénégal et a replanté, pour l'année 2006, 36 millions de palétuviers en Casamance et au Sine-Saloum, avec le concours de près de 70.000 bénévoles.

A la suite du Premier Ministre :

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement a évoqué la question de la pollution à Dakar. Il a, à ce sujet, invité le Premier Ministre à présider la cérémonie d'inauguration du Centre de Gestion de la qualité de l'Air conçu pour mesurer le niveau de pollution dans la capitale.

Le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, faisant le compte-rendu de la 50^{ème} réunion du comité des Ministres de tutelle de l'ASECNA, a évoqué la signature d'une convention, le mardi 12 janvier 2010, à Ouagadougou, en vue de dynamiser les relations économiques entre le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.

Le Ministre d'Etat a, en effet, informé le Conseil de la mise en place d'un corridor Ouagadougou/Bamako/Dakar qui intègre les infrastructures ferroviaires, routières et fluviales des trois villes. Il a également fait part de la décision des autorités signataires de supprimer toutes les barrières administratives et réglementaires le long de ce corridor.

Des onze corridors identifiés dans la sous région, celui de Ouagadougou/Bamako/Dakar est, selon le Ministre d'Etat, le plus important. Il permet, ajoute-t-il, de franchir une étape importante dans la réalisation de l'axe Dakar/Djibouti. Un comité de gestion du corridor dénommé Comité Unique inter-états du projet de corridor Ouagadougou/Bamako/Dakar devrait être mis en place.

Cette réunion de Ouagadougou avait, entre autres points à l'ordre du jour, l'adoption des mesures de bonne gouvernance, la révision de la Convention de Dakar et le Traité des autorités africaines et malgaches de l'aviation civile.

Le Ministre d'Etat a également évoqué la nécessité de prendre des mesures vigoureuses de protection de la zone des Niayes, poumon vert de Dakar, contre le développement de l'immobilier qui menace considérablement les activités horticoles dans cette zone périurbaine.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, interpellé sur les perturbations qui ont affecté l'Ecole Polytechnique de

Thiès, a informé le Conseil que désormais, seuls seront autorisés à suivre les cours du jour les étudiants régulièrement admis à l'école par voie de concours en formation initiale pour préparer le Diplôme d'Ingénieur de Conception, seul diplôme que l'école est autorisée à délivrer. Toute autre formation devra se faire en cours du soir.

Le Ministre de l'Energie, faisant le compte-rendu de la 62^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OMVS à Nouakchott, les 22 et 23 décembre 2009, a, en sa qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres, fait part du bon niveau d'exécution des décisions du dit Conseil.

C'est ainsi qu'il a évoqué l'aménagement de Gouina, les aménagements hydrauliques pour les activités de curage et de faucardage, le système intégré de transport multimodal, le plan d'action régional pour l'amélioration des cultures irriguées, l'investissement social et l'amélioration du cadre de vie, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du fleuve Sénégal, le système d'observation de l'environnement, le projet de réhabilitation du réseau de suivi souterrain du bassin du fleuve Sénégal, la modernisation de l'OMVS, le renforcement des capacités et la facilitation de l'intégration de la Guinée.

Le Conseil des Ministres de l'OMVS a noté, ajoute-t-il avec satisfaction, le lancement de la phase de construction de la centrale hydro-électrique de Félou. Pour les projets d'aménagement de Gouina, Gourbassy, Koukoutamba, Bouréa, Balassa, Badoumbé et du schéma directeur du transport d'électricité, le Conseil des Ministres de l'OMVS a décidé la création d'une Commission spéciale de suivi de ces projets.

Le Ministre de l'Energie a aussi fait le compte-rendu de mission en Ethiopie relative à la conférence des Ministres en charge des hydro-carburants portant sur l'opérationnalisation, le 11 décembre 2009, du Fonds Africain du Pétrole au sein de l'UEMOA, sous la présidence de Son Excellence Eratus J. O. Mencha, Vice-président de la Commission de l'UA.

La session ministérielle, a-t-il conclu, a examiné et adopté la Déclaration d'Addis-Ababa sur le Fonds Africain du Pétrole (FAP) qui se conçoit comme un instrument de solidarité entre pays africains en matière de pétrole.

Le Ministre de l'Agriculture, faisant le point de la campagne de commercialisation de l'arachide, s'est réjoui de son bon déroulement sur l'ensemble du territoire national. Evoquant la question de la diversification de la production arachidière, le Ministre a informé de la distribution prochaine de presses à huile aux paysans. Elle a également demandé aux agriculteurs d'épargner, sous forme de réserve de semences, une partie de leur production, en prévision de la prochaine campagne agricole.

Le Ministre de la Communication a félicité le Chef de l'Etat pour les efforts qu'il ne cesse de déployer à l'endroit de la presse sénégalaise en vue de la restauration d'un climat de sérénité et de confiance. Evoquant la question de la communication gouvernementale, il a rappelé la nécessité de la tenue d'un conseil interministériel élargi pour lui assurer une meilleure cohérence.